

2024

# TOURNOI NATIONAL B DU SPORT TENNIS DE TABLE DE MÉZÉRIAT

**RÈGLEMENT**  
**22 ET 23 JUIN 2024**

## Catégorie du tournoi : National B

### N° Homologation :

## ARTICLE N°1 : Date et Lieu

Le club du Sport Tennis de Table de Mézériat organise un tournoi national de catégorie B le 22 et 23 juin 2024 au gymnase de l'Irance, Route de Chaveyriat - 01660 Mézériat. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

## ARTICLE N°2 : Matériel et Infrastructure

Le tournoi se déroulera sur 24 tables.

Les balles devront être apportées par les joueurs et devront être des balles plastiques blanches homologuées.

Le tournoi sera juge arbitré par Monsieur Corentin PEUTIN (JA3).

Du côté infrastructure, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre, toute dégradation sera à la charge de la personne concernée, des poubelles seront accessibles à l'intérieur et à l'extérieur de la salle.

Durant le tournoi, vous aurez accès à la salle pour la compétition ainsi que des vestiaires masculins et féminins avec des douches.

## ARTICLE N°3 : Tableaux, Droits d'inscriptions, Horaires, Lots

Les tableaux du samedi 22 juin 2024 :

Horaires	Tableaux	Catégories	NB inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
8H00	H	NC < 1499	72	70 €	35 €	15 €	5 €
9H00	I	NC < 799	48	30 €	20 €	10 €	
10H30	J	NC < 1199	72	60 €	30 €	10 €	5 €
11H30	K	NC < 2199	48	120 €	60 €	30 €	15 €
13H00	L	NC < 999	72	40 €	20 €	10 €	
14H00	M	NC < 1899	48	100 €	50 €	25 €	10 €
15H00	N	Double	56 paires	50 €	25 €	10 €	

## Les tableaux du dimanche 23 juin 2024 :

Horaires	Tableaux	Catégories	NB inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
8H00	A	NC < 1299	72	60 €	30 €	10 €	5 €
9H00	B	NC < 699	48	30 €	20 €	10 €	
10H30	C	NC < 1699	72	80 €	40 €	20 €	5 €
11H30	D	NC < 1999	48	100 €	50 €	25 €	10 €
13H00	E	NC < 899	72	40 €	20 €	10 €	
14H00	F	TS	48	300 €	150 €	50 €	20 €
15H00	G	Féminin	48	80 €	40 €	25 €	5 €

A l'exception du tableau féminin, tous les tableaux sont mixtes.

Chaque jour, il sera possible pour chaque joueur de participer à 3 tableaux différents (sans compter le tableau N). Le samedi, pour la participation au tableau N (double), il est nécessaire que les deux joueurs de la paire soient inscrits dans un tableau de simple pour pouvoir s'inscrire. L'inscription au tableau N ne s'effectuera que sur place et ne compte pas dans les 3 tableaux autorisés du samedi.

Tous les tableaux (excepté le tableau N) débutent par des poules de 3 joueurs et les deux premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau à élimination directe. Pour le tableau N (double), les paires sont intégrées dans un tableau à élimination directe. Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches.

Se référer au tableau suivant pour déterminer les droits d'inscription dus chaque jour selon le nombre de tableaux inscrits par jour et la date d'inscription :

Droits inscription	1 tableau	2 tableaux	3 tableaux
Avant le 6 juin 2024	8 €	15 €	21 €
Après le 6 juin 2024	9 €	17 €	24 €
Sur place les 22 et 23 juin 2024	10 €	20 €	30 €
Double	4 €/personne		

## **ARTICLE N°4 : Inscription au tournoi**

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au vendredi 21 juin 2024 à 0h01 avant la compétition.

Les inscriptions au tournoi avant la compétition se feront uniquement via le formulaire en ligne (hors tableau N) que vous retrouverez sur le site internet ci-dessous :

<https://sttmezeriat-tournament.fr>

Des inscriptions sur place seront possibles (dans la limite des places disponibles et de 3 tableaux par jour) et le paiement pourra se faire par chèques, espèces ou carte bancaire.

Dans ce cas, le prix de chaque tableau sera de 10 €.

Les joueurs devront se pointer à leur arriver !

Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf cas de force majeure.

Les joueurs ou joueuses de la catégorie « poussin » ne sont pas autorisés à participer au tournoi.

Les inscriptions pour le tableau N se font uniquement sur place jusqu'à 30 minutes avant le début du tableau (soit 14h30) et le règlement se fera par chèques, espèces ou carte bancaire.

## **ARTICLE N°5 : Tirage au sort public**

Le tirage au sort aura lieu le vendredi à 21h au Gymnase de l'Irance, Route de Chaveyriat – 01660 Mézériat, avec une mise en poule par blocs, sous la direction de Monsieur PEUTIN Corentin, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation désigné pour ce tournoi. Le Juge-Arbitre se réserve le droit de procéder à une nouvelle constitution des poules le jour du tableau, en fonction des forfaits et des modifications d'inscription

## **ARTICLE N°6 : Règles Applicables**

La salle sera ouverte à partir de 7h00, le tournoi débutera à 8h00 et les finales seront échelonnées pour chacune des journées.

La fin du pointage des participants se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau.

En cas de retard, contactez Vincent TERRIER au 06-77-32-07-73.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le forfait du joueur 5 minutes après le 3<sup>ème</sup> appel de son nom.

Les règles de l'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur.

## **ARTICLE N°7 : Récompenses**

Le tournoi est doté de 2590 €.

Pour les mineurs, la dotation est obligatoirement remise sous forme de chèque au nom des parents ou du tuteur légal.

Le club se réserve le droit de réduire la dotation des lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint :

- Si le tableau est rempli à moins de 75%, les dotations seront de 75% de la dotation de départ.
- Si le tableau est rempli à moins de 50%, les dotations seront de 50% de la dotation de départ.
- Si le tableau est rempli à moins de 33%, les dotations seront de 33% de la dotation de départ.

- Si le tableau est rempli à moins de 25%, le tableau pourra être annulé par le JA et le comité d'organisation.

### **ARTICLE N°8 : Forfait**

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

### **ARTICLE N°9 : Responsabilité du Sport Tennis de Table de Mézériat**

Le club du STT Mézériat décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, vol, pertes d'objets personnels dont pourraient être victime les participants et les accompagnateurs.

### **ARTICLE N°10 : Divers**

Une buvette et une restauration seront à la disposition des participants.

### **ARTICLE N°11 : Approbation du règlement**

Le comité d'organisation, en accord avec le JA pourra éventuellement apporter au présent règlement toute modification jugées nécessaires au bon déroulement du tournoi, les décisions du JA en application avec les règlements de la FFTT seront sans appel. La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

### **ARTICLE N°12 : Respect des règles sanitaires**

Le tournoi sera organisé en respect des règles sanitaires qui seront en vigueur aux dates du tournoi.

### **ARTICLE N°13 : Contact pour tout renseignement**

Vincent TERRIER : 06-77-32-07-73 / [vterrier@gmail.com](mailto:vterrier@gmail.com)

Louis PEUTIN : 07-86-21-25-46 / [louis.peutin@sttmezeriat.fr](mailto:louis.peutin@sttmezeriat.fr)

**IMPORTANT** : Il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : « Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre. ». Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.